

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

Commune :
Vernissieux

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Section : OE
Qualité du plan :
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 05/01/2011
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage :
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 03/01/2011 par M Pierre DEFAY géomètre à Villefranche
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463
A VERNISSEUX, le 05/01/2011

Document d'arpentage dressé par M. Pierre DEFAY Géomètre à : VILLEFRANCHE-sur-Saône
Date : 05/01/2011
Signature :

(1) Avoir les mentions relatives. Le formateur a constaté que dans le cas d'une mesure géométrique par voie de terre à pied, dans la mesure où les propriétaires peuvent constater sur le terrain...
(2) Qualité de et profession agréée (géomètre expert, arpenteur, géomètre du territoire, etc.)
(3) Prendre les noms et prénoms des signataires et les adresses des propriétaires (noms, prénoms, adresse) mentionnés sur le plan d'arpentage.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT
DU RHÔNE ET DE LYON
4, Bd Eugène Deruelle - B.P. 3099
69098 LYON CEDEX

